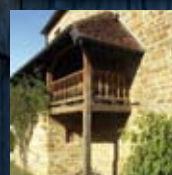


Habiter le Pays du Revermont

Poligny-Arbois-Salins



**LES FERMES
TRADITIONNELLES...
COMMENT RÉNOVER ?**

*Le bâti traditionnel est un bien précieux et vivant que nous recevons en héritage.
Rénover une ferme au Pays du Revermont, bâtiment rural et agricole, consiste à la transformer, la moderniser,
lui donner une autre vie.
Ce projet s'inscrit dans une démarche globale et un contexte réglementaire général et local.*

PAYS DU REVERMONT

Les autorisations administratives

Le permis de construire, dans le cas de projet de rénovation, est obligatoire pour tous les travaux :

- créant une Surface Hors Œuvre Brute supérieure à 20 m² (à ce jour),
- modifiant l'aspect extérieur ou des structures porteuses et s'accompagnant d'un changement de destination,
- modifiant le volume du bâtiment et créant ou agrandissant une ouverture en façade,
- portant sur un immeuble inscrit aux monuments historiques.

La déclaration préalable concerne la création de SHOB inférieure à 20 m² (à ce jour), la modification de l'aspect extérieur, les changements de destination sans modifier l'aspect extérieur.

Les autorisations respectent les divers textes réglementaires : le règlement du Plan Local d'Urbanisme, de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager.

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont été institués par la loi sur l'architecture de 1977.

Ils ont pour missions de développer l'information et la sensibilisation des publics, de contribuer à la formation et au perfectionnement des intervenants dans le domaine de la construction, et de conseiller les particuliers ainsi que les collectivités dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Le CAUE du Jura est au service de tout particulier ayant un projet de construction, rénovation. Une équipe d'architectes est à la disposition du public pour le conseiller gratuitement lors d'un entretien.

Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine a un rôle de promotion et de contrôle sur les projets situés dans des espaces protégés. L'Architecte des bâtiments de France donne un avis sur tous les projets situés dans le périmètre de protection des monuments historiques et dans les sites.

Il peut être amené à conseiller le particulier dans son projet de réhabilitation.

*Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, 13 rue Louis Rousseau, 39000 Lons-le-Saunier
Tél. 03 84 35 13 55.*

Ce guide pratique est disponible dans toutes les communes du Pays du Revermont, dans les bureaux du Pays et du CAUE du Jura. Il est téléchargeable sur les sites du CAUE et du Pays.

CAUE du Jura
151 rue Regard
39000 Lons-Le-Saunier
Tél. : 03 84 24 30 36
caue39@caue39.fr
www.caue39.fr

**Pays du Revermont
Poligny-Arbois-Salins**
9 rue des Petites Marnes
39800 Poligny
Tél. : 03 84 52 64 97
smpr39@orange.fr
www.jura-paysdurevermont.fr





L'identité du Pays du Revermont repose sur la diversité de ses paysages, la variété et la richesse du bâti traditionnel.

Rénover un bâtiment ancien implique de bien le connaître, de le moderniser, de le faire évoluer dans le respect de son authenticité, de ses qualités historiques et esthétiques.

A l'époque où « tout est possible », il est essentiel de comprendre la modestie des moyens mis en œuvre, matériaux, techniques et savoir-faire anciens. Il est nécessaire d'appréhender la cohérence de ce bâti et de le considérer dans un ensemble qui est le village, la rue...

Ce guide-conseil, élaboré par le CAUE du Jura a pour objet de révéler l'importance de l'héritage culturel que représentent les fermes traditionnelles en donnant quelques clés de lecture, en invitant à une vision d'ensemble et à une attention particulière aux détails.

Les recommandations que vous trouverez dans ces fiches ont été établies suite à un inventaire et à une analyse réalisés pendant l'été 2011 dans les soixante-quatre communes du Pays du Revermont. Elles ont pour but d'accompagner la rénovation des fermes, patrimoine vivant et habité.

Elles aideront le particulier à en préserver la diversité et le caractère, malgré les apports et les nouveaux besoins de la modernité.






Elles contribueront à maintenir la qualité du cadre de vie.

Ce guide-conseil est à votre disposition dans toutes les communes et au siège du Pays du Revermont ainsi que dans les locaux du CAUE du Jura.

Il est téléchargeable sur le site du Pays du Revermont et sur celui du CAUE du Jura.

Danielle BRULEBOIS
Présidente du CAUE du Jura

Entités paysagères du Pays du Revermont:

-  1. La Bresse Jurassienne
-  2. Le vignoble
-  3. La vallée de Salins-les-Bains
-  4. Les reculées d'Arbois et Poligny
-  5. Le plateau des Moidons



Le Pays du Revermont Poligny-Arbois-Salins, composé de ses 64 communes, possède un patrimoine riche et varié. Cette richesse patrimoniale est présente : dans le milieu naturel, le bâti ancien ou contemporain et à travers les savoir-faire. Plus de 22 000 personnes vivent dans ce cadre agréable. Par ailleurs, notre Pays est fréquenté par de nombreux touristes ou visiteurs de passage.

Afin de préserver cet environnement, ce patrimoine nécessite notamment entretien, restauration, valorisation. Associations et collectivités locales participent fortement au maintien et à leur mise en valeur. Le Pays du Revermont contribue à certaines initiatives par l'apport d'une aide financière européenne - programme Leader, comme pour ce guide pratique de restauration des fermes traditionnelles. Il propose également des actions de valorisation via son service du patrimoine « Pays d'art et histoire ».

Les propriétaires restaurant et rénovant des habitations participent activement au façonnage de tout ce paysage qui évolue quotidiennement.

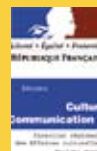
Ce guide pratique du CAUE a été édité afin de vous apporter toutes les clefs nécessaires à la rénovation de fermes traditionnelles.

Pour sauvegarder notre identité territoriale, il est indispensable que ces améliorations s'inscrivent dans une cohérence architecturale avec le souci des préoccupations actuelles, comme l'utilisation d'énergies renouvelables.

Nous vous remercions pour votre attachement à notre Pays du Revermont. Pleine réussite pour vos projets.

Marie-Christine CHAUVIN,
Présidente du Pays du Revermont

Michel CETRE,
Président du programme Leader



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales